

Etat des lieux de la filière œufs de consommation en Pays de la Loire

Juin 2026

ECONOMIE &
PROSPECTIVE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



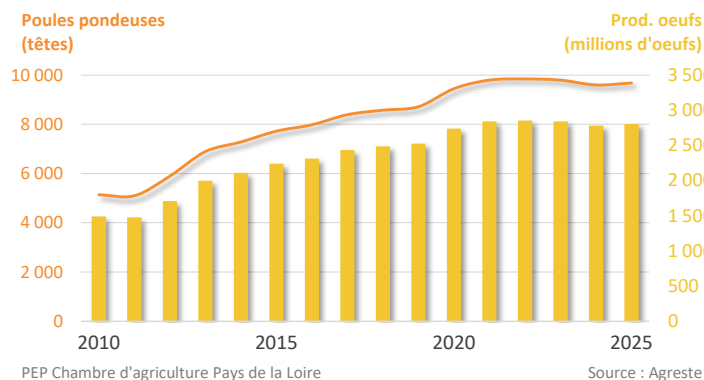
RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE



Sauf indication contraire, les données se réfèrent à l'année 2025.

Cheptel et production

Evolution du cheptel de poules pondeuses
et de la production d'œufs de consommation
(millions d'œufs) en Pays de la Loire

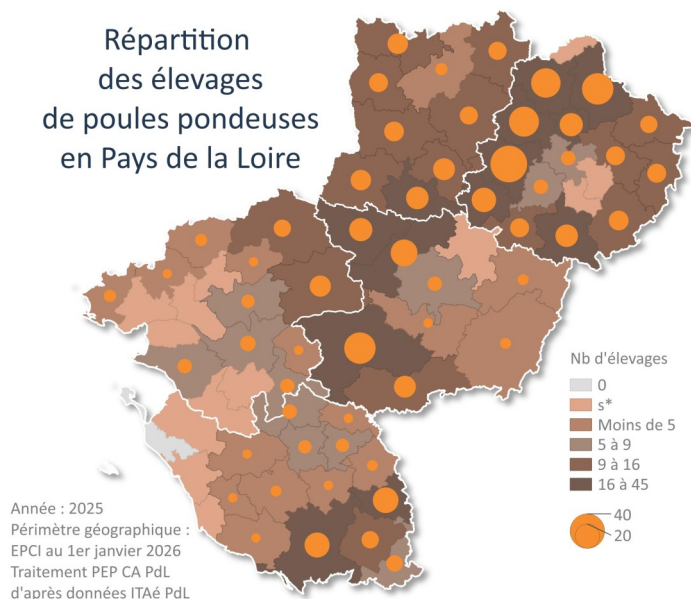


- 2^e région de production d'œufs de consommation, derrière la Bretagne, avec 18 % des volumes et 20 % de la valeur des œufs de consommation produits en France ;
- 2,8 milliards d'œufs de consommation produits ;
- Un chiffre d'affaires de 506,3 millions d'euros en 2024, 7 % de la valeur de production agricole régionale (contre 4 % au niveau national) ;
- Près de 9,7 millions de poules pondeuses, 17 % de l'effectif national ;
- 1,29 millions de poules pondeuses certifiées agriculture biologique (13 % du cheptel régional et 17 % du cheptel national en agriculture biologique).

En une décennie, la production régionale d'œufs de consommation a augmenté d'un quart (contre +5 % à l'échelle française), portée par une consommation nationale dynamique (voir par ailleurs). Les volumes produits plafonnent, voire régressent légèrement, depuis le début des années 2020 en raison des conséquences de l'influenza aviaire et de la poursuite de la transition vers les modes d'élevage alternatifs (au sol et en plein air notamment). Le cheptel régional de poules pondeuses conduit en mode de production biologique se replie à cause de l'impact de la crise inflationniste des années 2022-23 sur la demande de produits biologiques.

Exploitations et actifs

Répartition
des élevages
de poules pondeuses
en Pays de la Loire

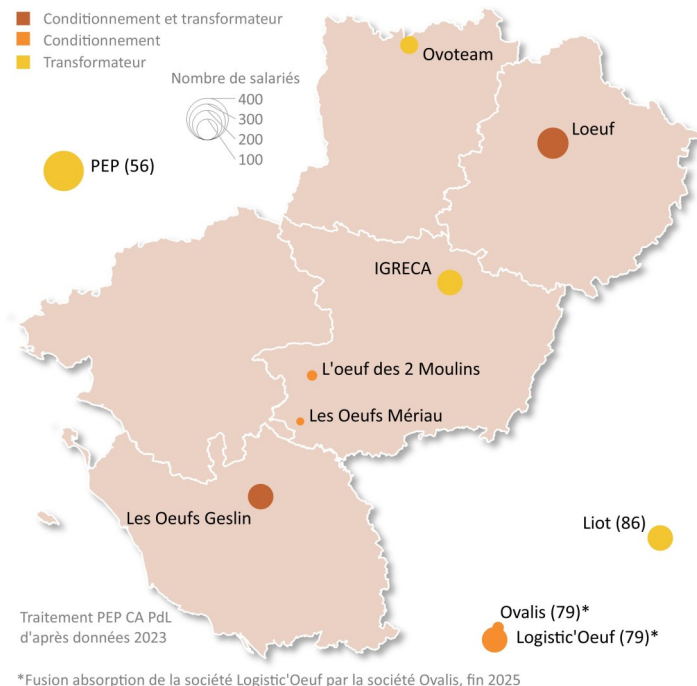


- Plus de 680 élevages de poules pondeuses, dont 40 % localisés en Sarthe ;
- 58 % des élevages en plein air, 29 % en agriculture biologique, 6 % au sol et 4 % en cages ;
- Des disparités interdépartementales sur la répartition des modes d'élevage :
 - Plein air dominant en Sarthe (79 %), en Mayenne (60 %) et en Maine-et-Loire (46 %) ;
 - Biologique dominant en Loire-Atlantique (50 %) et en Vendée (40 %) ;
- Un peu plus de 1 000 chefs d'exploitations ;
- Un âge moyen des chefs d'exploitation de 45 ans dont près des deux tiers de moins de 50 ans ;
- 22 installations en moyenne sur 2023-25.

Depuis 2020, le nombre d'élevages a progressé de +9 %. Cette croissance est portée par les élevages en plein air et, dans une moindre mesure, par l'élevage au sol. D'après le CNPO, la dimension économique moyenne des élevages a augmenté ces dernières années pour les élevages au sol pour atteindre 49 100 poules pondeuses par élevage. A l'inverse, celle des élevages en cages recule (conversion cage vers sol en cours) passant de 94 400 poules pondeuses par élevage en 2024 à 88 100 en 2025. S'agissant des élevages plein air, la progression de la proportion d'élevages hors Label Rouge (environ 26 400 poules pondeuses contre 6 400 en Label Rouge) fait augmenter la dimension économique moyenne, tous élevages confondus.

Amont et aval

Principaux établissements de conditionnement et de transformation d'œufs produits en Pays de la Loire



- Une activité de production et de commercialisation organisée au sein de groupements de producteurs (notamment d'Agrial, de Braud-Michel, de la Cavac, d'Huttepain, de LDC, de Loué, de Sanders, et de Terrena) ;
- Plusieurs établissements de conditionnement et de transformation d'œufs (IGRECA, Loeuf, les Œufs Geslin, les Œufs Mériaux, l'œuf des 2 moulins, Ovoteam) implantés sur le territoire ligérien et employant plus de 600 salariés ;
- Des emplois complémentaires à l'amont et à l'aval dans les activités de fabrication d'alimentation du bétail, les organisations de production et le négoce, etc.

La production d'œufs de consommation en Pays de la Loire est contractualisée pour environ 70 % des volumes avec des centres de conditionnement coopératifs ou privés ou des éleveurs indépendants.

Marchés et capacité alimentaire ligérienne

La consommation nationale d'œufs est en plein essor depuis quelques années et continue de se conforter depuis le début des années 2020 sous l'effet de la crise inflationniste des années 2022-23. Elle atteint 235 œufs par habitant en 2025. La demande d'œufs coquille achetés par les ménages est par ailleurs de plus en plus orientée vers les œufs alternatifs (plein-air dont Label Rouge, au sol et biologique). Face au dynamisme de la demande, la progression de l'offre française est faible en raison de la transition vers la production alternative qui limite la disponibilité des bâtiments en production (en raison des travaux nécessaires à leur conversion).

Dans ce contexte, la balance commerciale française des œufs coquille et des ovoproduits se dégrade. Le taux d'auto-approvisionnement du marché français, de l'ordre de 100 % au début des années 2020, s'érode pour atteindre environ 97 % en 2025. La part des importations dans la consommation totale d'œufs et d'ovoproduits des Français dépasse 20 %. Il faut enfin souligner la poursuite de la progression des importations européennes d'œufs coquille et d'ovoproduits en provenance d'Ukraine.

La capacité alimentaire de la filière régionale est importante avec un taux d'auto-approvisionnement théorique de l'ordre de 320 % : elle nourrit l'équivalent de plus de trois fois la population ligérienne en œufs et ovoproduits. La production régionale est valorisée sur tous les segments du marché national (achats des ménages, RHD, IAA) et à l'export vers l'UE et les Pays tiers. D'après les Douanes, le solde commercial régional en œufs et volailles vivantes avec l'UE et les Pays tiers s'élève à -40 000 tonnes. La quasi-totalité des importations provient de l'UE (Espagne et Pologne principalement).

Atouts

- Dynamisme de la demande nationale en œufs de consommation ;
- Filière organisée et relations économiques entre l'amont et l'aval fondées sur la contractualisation ;
- Pyramide des âges des producteurs relativement jeune ;
- Accessibilité prix de cette protéine animale dans un contexte de crise de pouvoir d'achat ;
- Image du produit œuf compatible avec un grand nombre de régimes alimentaires ;
- Niveau de la conduite technique ;
- Encadrement technique et R&D de la production ;
- Politique de modernisation et d'investissements des élevages ;
- Engagement des élevages avicoles dans une démarche d'amélioration continue du bien-être animal et de leur empreinte environnementale.

Faiblesses

- Dynamique de construction de bâtiments insuffisante pour répondre à la demande ;
- Hausse des coûts de production et du coût de construction et de rénovation des bâtiments ;
- Dépendance du coût de production aux prix des céréales et des protéines végétales ;
- Dégradation du solde commercial national ;
- Forte sensibilité aux épisodes d'influenza aviaire en raison de la densité géographique de la production et du maillon accoupage ;
- Ovoséjour : surcoût à prendre en charge et réalisable uniquement sur les souches brunes ;
- Fortes distorsions de concurrence avec les pays de l'UE et tiers (fiscales, sociales, sanitaires et environnementales) ;
- Dépendance protéique des élevages.

Opportunités

- Progression de la consommation d'œufs dans le monde ;
- Satisfaction des besoins protéiques dans le contexte du renforcement des régimes alimentaires flexitaristes et végétariens ;
- Production plus attractive auprès des publics féminins ;
- Interdiction et contrôle des importations d'œufs ne respectant pas les normes européennes ;
- Investissements et accompagnement financier par les banques et les opérateurs économiques pour développer la production et réaliser les adaptations nécessaires aux enjeux climatiques, sanitaires et de bien-être animal ;
- Développement de la méthanisation et du photovoltaïque pour produire l'énergie nécessaire à l'atelier.

Menaces

- Fréquence et impacts des aléas climatiques et sanitaires sur les conditions d'élevage et la productivité animale ;
- Tensions commerciales et géopolitiques à l'échelle internationale, facteurs d'inflation ;
- Réglementations européennes IED et bien-être animal (transport et conditions d'élevage) et françaises (ICPE, etc.) ;
- Vulnérabilité face aux importations européennes en provenance d'Ukraine en raison du différentiel de coûts de production et de normes ;
- Risque de concurrence supplémentaire des importations à moindre prix dans le cadre des accords commerciaux ratifiés ou en cours de négociation ;
- Influence et attaques médiatiques des mouvements opposés à l'élevage.

Pour accéder aux publications
du Pôle économie et prospective,
cliquer ou scanner :



Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire •
Images : Chambre d'agriculture •
Edition : juin 2026 - Version n°2

Pôle économie et prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 06 48 38 45 15	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Sarah BIGOT	Tél. 06 26 64 30 92	Mail : sarah.bigot@pl.chambagri.fr
Chloë BIOCHE	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : chloe.bioche@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 06 75 09 88 38	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Isabelle TRAINEAU	Tél. 06 16 81 60 21	Mail : isabelle.traineau@pl.chambagri.fr

ECONOMIE &
PROSPECTIVE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Avec le soutien financier de :

